



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dynamique partenariale régionale sur la sobriété foncière et Mois de la sobriété foncière en septembre 2025

3 juin 2025

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vous voulez du ZAN ?
Alors je ne peux plus faire
les logements sociaux prévus

Je suis une toute petite commune,
si vous m'empêchez de me développer,
je meurs !

→ **Un DIALOGUE PARTENARIAL** depuis 2020 pour
accompagner les territoires sur une voie « positive »
et faire de la sobriété foncière un nouveau mode de
développement territorial

Le renouvellement urbain ?
Trop complexe, trop cher !



→ Une feuille de route partenariale validée par tous les partenaires, qui les engage dans l'accompagnement des territoires

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/accompagner-les-territoires-pour-concilier-a13959.html>

RETEX données
outils ingénierie cadre
labellisation
financement
exemples aides ressources stratégie
accompagnement
cartographie méthodologie
études fiches





9 novembre 2023

Séminaire régional sur la sobriété foncière : La preuve par l'exemple



Quelles solutions de sobriété foncière pour les espaces ruraux et périurbains ?



Comment s'appuyer sur l'existant pour construire les projets de demain ?



Comment décliner la sobriété foncière sur le foncier économique ?

2023 ▶

Une centaine de ressources en ligne capitalisées en seul document

BOITE À OUTILS DES TERRITOIRES

RESSOURCES À DISPOSITION & ACTIONS EN COURS

MAI 2023

REGION PACA Le conseil régional intervient aux côtés de l'association CREDES PACA « Identification et valorisation des Terres » (I-VIZ) et pilote le projet de loi de programmation régionale 2024-2030. Le conseil régional intervient aux côtés de l'association CREDES PACA « Identification et valorisation des Terres » (I-VIZ) et pilote le projet de loi de programmation régionale 2024-2030.

ARBC Le conseil régional intervient aux côtés de l'association CREDES PACA « Identification et valorisation des Terres » (I-VIZ) et pilote le projet de loi de programmation régionale 2024-2030.

PAC Le conseil régional intervient aux côtés de l'association CREDES PACA « Identification et valorisation des Terres » (I-VIZ) et pilote le projet de loi de programmation régionale 2024-2030.

FRANCE ACTION VERTE Le conseil régional intervient aux côtés de l'association CREDES PACA « Identification et valorisation des Terres » (I-VIZ) et pilote le projet de loi de programmation régionale 2024-2030.

6 **BIEN LA BIEN COMMUNIQUER DES FINANCES ECONOMIQUES**

7 **BIEN LA BIEN COMMUNIQUER DES FINANCES ECONOMIQUES**

8 **BIEN LA BIEN COMMUNIQUER DES FINANCES ECONOMIQUES**

9 **BIEN LA BIEN COMMUNIQUER DES FINANCES ECONOMIQUES**

2024 ▶

Comment concilier développement territorial et sobriété foncière ?

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS DES TERRITOIRES

©Martin ETIENNE

- A. PLANIFIER
- B. S'INSPIRER
- C. ANALYSER
- D. PASSER À L'ACTION
- E. RÉUSSIR

PLANIFIER la sobriété foncière : les règles et leur déclinaison dans les documents d'urbanisme

S'INSPIRER : s'inspirer de nos exemples à suivre

ANALYSER : analyser nos territoires : outils de mesure et de connaissance locale

PASSER A L'ACTION : s'engager à la mise en œuvre de la sobriété

RÉUSSIR la sobriété foncière : par une ledération avec d'autres régions

Comment concilier développement territorial et sobriété foncière ?

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS DES TERRITOIRES

La feuille de route « Accompagner les territoires pour concilier développement et sobriété foncière » a marqué l'engagement d'une quaraine de partenaires dans la mise à disposition de ressources à destination des collectivités.

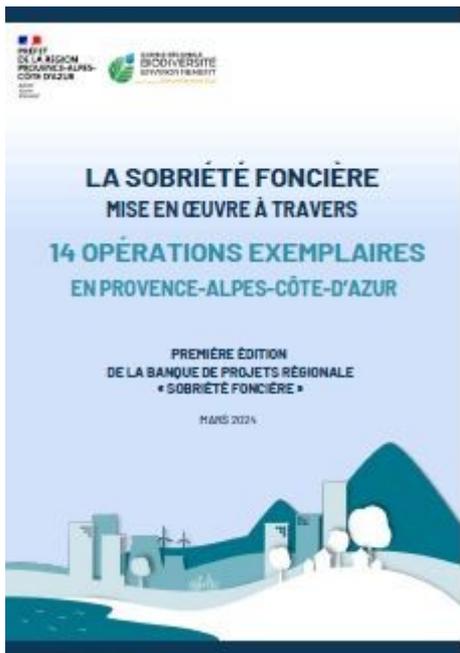
PLANIFIER la sobriété foncière : les règles et leur déclinaison dans les documents d'urbanisme

Quel est le cadre législatif et réglementaire sur les objectifs de sobriété foncière ?

Quelles orientations en matière de sobriété foncière s'appliquent à mon territoire ?

Création d'une banque de projets pour donner à voir des projets exemplaires et déjà réalisés qui concilient développement et sobriété foncière :

Des opérations de notre région qui mettent en œuvre la sobriété foncière à différentes échelles, dans des contextes variés, et en mobilisant divers leviers d'intervention.



◀ **Banque de projets « sobriété foncière », opérations exemplaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

+ [Cartographie interactive](#)



Accueil en septembre d'une exposition nationale sur la sobriété foncière

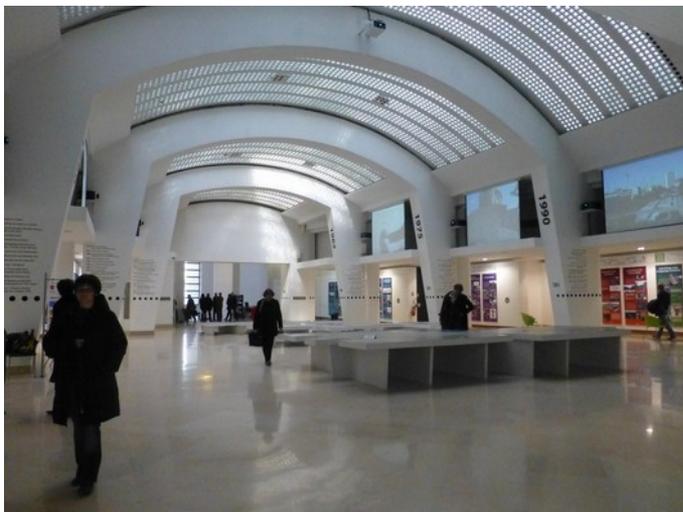
Des solutions sur mesure pour s'adapter à la rareté des ressources et bien vivre dans nos territoires

Comment	se forment les villes ?
<p>« La forme d'une ville Change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel »</p> <p>● Charles Fourier Les Fleurs du mal, 1857</p>	<p>Durant des siècles, nos villes et nos villages n'ont cessé de se métamorphoser. Des berges méditerranéennes aux innombrables haussmanniennes, leur histoire, guide le tracé de l'action successive des fermes et des hommes qui les ont bâties et habitées, dans un contexte où l'énergie et la matière étaient rares.</p> <p>Toutefois, cette fabrication du territoire par strates a été profondément bouleversée au cours du XX^e siècle. L'émergence de la société de consommation, la décentralisation de la voiture individuelle et le réveil en mesure de nouvelles techniques constructives ont encouragé l'expansion de nos villes bien au-delà de leurs limites originelles. De nouvelles formes et pratiques urbaines sont nées de cet élan, abritant dans des espaces ouverts, diversifiés les logements, les commerces et les activités jusqu'alors rassemblés au sein des centres anciens.</p> <p>L'étalement urbain et les modes de vie qui y sont associés s'ils ont été maîtrisés par les pouvoirs publics et plébiscités par les habitants - sont aujourd'hui plus que jamais questionnés au regard des enjeux environnementaux et socio-économiques qu'ils ont engendrés. C'est l'occasion d'opérer ou de remettre des modèles d'aménagement plus sobres, permettant de bien vivre, en cohésion avec le vivant.</p>

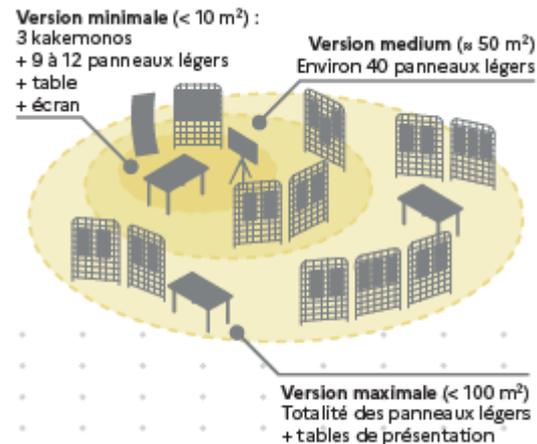
Aménager	en ménageant les sols
<p>« Toute la terre habitable a été de nos jours reconquise, relevée, partagée entre des nations. L'ère des terrains vagues, des territoires libres, des lieux qui ne sont à personne, donc l'ère de libre expansion, est close. [...] Le temps du monde fini commence. »</p> <p>● Paul Valéry Regardez sur le monde actuel, 1931</p>	<p>Les sols jouent un rôle majeur dans l'habitabilité de nos territoires. Ils sont, au sein même, le socle de nos activités, mais ils remplissent également de nombreuses fonctions essentielles à la vie. Leur caractère, qui résulte, outre de nos interventions, peut néanmoins être mis à mal selon les usages qui en sont faits.</p> <p>C'est en partant de ce constat que l'objectif de « zéro artificialisation nette des sols (ZAN) » a été introduit dans la loi Climat et résilience. Il répond à la nécessité de préserver les sols sains et sains à repenser la fabrication de nos villes et de nos villages, en améliorant la qualité de vie et en faisant du sol le maître de nos habitats.</p> <p>Pour mettre en œuvre cet objectif, la loi prévoit que cette politique soit territorialisée en fonction des besoins locaux. Elle renforce ainsi le dialogue et les coopérations territoriales.</p>

Inventer	de nouveaux modèles
<p>« Les villes portent les stigmates du passage du temps, et occasionnellement les promesses d'époques futures. »</p> <p>● Claude Béteille Requiem pour l'Europe de Marguerite Yourcenar 1989</p>	<p>La fabrication du territoire est l'affaire de tous. Mais, face à des enjeux, des demandes et des règles qui peuvent paraître parfois contradictoires, comment agir de manière vertueuse dans la race en faveur d'un projet urbain ?</p> <p>Trois leviers peuvent être prioritairement mobilisés. Il s'agit d'abord de repenser nos villes et nos villages, en revisitant les modèles et les lieux urbains pour les faire revivre. Il s'agit également d'investir les usages de certains espaces, par le développement de bâtiments, la mobilisation de lieux sous-utilisés ou de la densité bâtie. Enfin, la revalorisation des villes et des villages permet de retrouver une proximité avec le vivant.</p> <p>Pour faciliter la pratique d'un tel urbanisme - sobre et distribué - de nombreux acteurs et outils, mobilisés par les décideurs politiques, peuvent accompagner ces derniers et leur apporter l'expertise nécessaire à la mise en œuvre de ces projets.</p> <p>Puisqu'il est crucial de montrer que ces approches ont déjà fait leurs preuves sur tous les territoires, de nouveaux imaginaires se développent progressivement à partir d'exemples vertueux.</p>

Grande exposition accueillie dans le hall Zattara de la DDTM13



Des expositions
« légères » dans les
autres départements
(lieux en cours de
définition)





SEPTEMBRE 2025

mois de la sobriété foncière

Autour de l'exposition, de nombreuses animations tout au long du mois de septembre !

- Des visites guidées de l'exposition : 10 créneaux ouverts à tous
- 4 Cafés – débat les jeudis 16 h sur des problématiques précises (logements, urbanisme favorable à la santé, zones commerciales, sols dégradés)
- 3 séminaires thématiques (Recyclage, Mutations pavillonnaires, Préservation des espaces agricoles)
- des animations autour de la sobriété foncière, notamment des jeux comme playZAN / CityZAN





SEPTEMBRE 2025

mois de la sobriété foncière

Un programme bientôt en ligne sur le site de la DREAL

SEPTEMBRE 2025 : MOIS DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE (version du programme au 12 mai)



SEPTEMBRE 2025
mois de la sobriété foncière

L	Ma	Me	J	V		
1 MONTAGE		3 INAUGURATION ?	4 VISITE EXPO 14h-16h 16h : Café débat PEUT-ON CONCLURE PRODUCTION DE LOGEMENTS ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ?	5 ACCES EXPO 9h-10h	6	7
8 VISITE EXPO 10h-12h	9 ACCES EXPO 17h-18h Formation Renaturation CNFFP	10 ACCES EXPO 9h-10h Rencontre territoriale EPF (13) GEO DATA DAYS 10 & 11 septembre	11 VISITE EXPO 14h-16h 16h : Café débat LA DENSIFICATION EST-ELLE COMPATIBLE AVEC UN URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ ?	12 ACCES EXPO 13h-14h	13	14
15 ACCES EXPO 17h-18h	16 VISITE EXPO 10h-12h Rencontre territoriale EPF (06)	17 9h – 12 h : Séminaire RECYCLAGE FONCIER & IMMOBILIER, amphithéâtre ZATTARA (DDTM13) ACCES EXPO 12h-13h	18 VISITE EXPO 14h-16h 16h : Café débat QUEL DEVENIR DES ZONES COMMERCIALES ?	19 VISITE EXPO 12h-14h 14h City ZAN	20	21
22 VISITE EXPO 14h-16h	23 14h Conférence régionale de gouvernance ACCES EXPO 17h-18h	24 VISITE EXPO 10h-12h	25 VISITE EXPO 14h-16h 16h : Café débat RETROUVER LA VALEUR ECOLOGIQUE DES SOLS ET INTERVENIR SUR LES FONCIERS DÉGRADÉS	26 ACCES EXPO 9h-10h	27	28
29 VISITE EXPO 14h-16h	30 DEMONTAGE Palmarès Architecture intense et vivante					

AUTRES EVENEMENTS A INTEGRER :

PLAY ZAN

FRESQUE DU SOL

x h : Séminaire
DENSIFICATION DOUCE ET
MUTATIONS PAVILLONNAIRES

x h : Séminaire
PRESERVATION DES ESPACES
AGRICOLLES

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Service connaissance, aménagement durable et évaluation

Unité stratégie et transition écologique

36, Boulevard des Dames - 13002 Marseille

Tél. 04 88 22 61 00

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

FIN